

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 24 juin à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; ALLARD Ronan (*suppléant*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard ; ZIEGLER Evelyne.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à VIBERT Richard ; BOULANGER Servane à GOUAULT Jacky ; CHAPPÉ Fanny à LE MEAUX Vincent ; DOYEN Virginie à LE GAOUYAT Samuel ; DUMAIL Michel à GUILLOU Rémy ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; LE COTTON Anne à LE FOLL Marie-Françoise ; LE CREFF Jacques à CALLONNEC Claude ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUÉROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Christian à CLEC'H Vincent ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; RASLE-ROCHE Morgan à KERAMBRUN LE-TALLEC Agathe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOÉTÉ Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CHARLES Olivier ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE LAY Alexandra ; LEYOUR Pascal ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; SALLIOU Pierre ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	57
Procurations	15
Votants	72
Absents	16

DEL2025-06-160**COOPÉRATION DECENTRALISÉE : MADAGASCAR - CONVENTIONS AVEC LA COMMUNE D'ANDRIAMPOTSY ET L'APDIP**

Vu l'article L115-1 du CGCT portant sur l'action extérieure des collectivités territoriales ;

Vu la délibération DEL2024-04-078 du 13 juillet 2023 concernant la poursuite de la coopération avec Madagascar ;

Une délégation de l'Agglomération s'est rendue à Madagascar du 5 au 17 avril 2025, composée de Samuel Le Gaouyat, Cyril Jobic, accompagnés de deux techniciennes.

La délégation de l'agglomération a d'abord rencontré les nouveaux élus de Maritampona, commune avec laquelle notre partenariat s'est achevé en décembre 2024. Elle a visité le collège construit avec le soutien de l'agglomération et la bibliothèque mise en place avec les ouvrages collectés auprès des communes du territoire.

La délégation de Guingamp-Paimpol Agglomération a ensuite rencontré le Conseil d'administration de l'association de développement agricole APDIP, qui lui a présenté le bilan de son activité de la précédente convention. L'APDIP constate que la part des agriculteurs qui assurent leur autosuffisance alimentaire, ou arrivent à dégager un excédent à commercialiser, augmente grâce à la diffusion de nouvelles pratiques agricoles.

La délégation a pu rencontrer les élus de la nouvelle commune d'Andriampotsy, en place depuis décembre 2024 et visiter ses équipements. La commune, d'une superficie de 420 km² et comptant 25.000 habitants, est située dans le nord de la région Bongolava, à 80 km de pistes du chef-lieu de Région Tsiroanomandidy. L'équipe municipale affiche une ambition forte de renforcer ces infrastructures durant son mandat. La délégation a pu échanger avec les élus locaux sur les termes de la convention proposée, que la commune d'Andriampotsy a validés de son côté.

C'est pourquoi au vu des retours de la délégation il est proposé deux nouvelles conventions pour une durée de 5 ans, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029 :

- Une convention avec la commune d'Andriampotsy comprenant :
 - o Une aide au fonctionnement dégressive pour la mise en place d'un poste d'animateur communal
 - o Une aide à l'investissement pour les projets structurants
- Une convention avec l'APDIP comprenant :
 - o Une aide au fonctionnement dégressive pour le maintien du poste de technicien
 - o Une aide à l'investissement pour assurer l'équipement du technicien et de l'animateur communal (moto et ordinateur)

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Approuve la convention avec la commune d'Andriampotsy ci-jointe et le versement de la subvention annuelle pour 2025 d'un montant de 2 580 € ;
- Approuve la convention avec l'APDIP ci-jointe et le versement de la subvention annuelle pour 2025 d'un montant de 11 000 € ;
- Approuver le versement de l'enveloppe « investissement » à l'APDIP, après justification de la dépense (devis) pour un montant maximal de 6 200 € ;

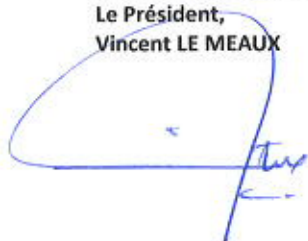
- Confirme que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Yannick ECHEVEST

